

## PPORT ANNI

ASSOCIATION SUISSE DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

















### SOMMAIRE

	Éditorial	3
	Activités principales 2010	5
	Direction de l'association	6
	Représentation d'intérêts, politique de la santé	7
	Développement de la branche	9
	Formation	11
	Qualité	13
	RAI-Home-Care	14
	Données statistiques, eHealth	15
	Communication	16
	Marketing, sponsoring	18
<u>)</u>	Comptes et finances	24
	Organes de l'association	37
	Portrait	39
	Impressum	40

# ÉDITORIAL



Dr. Stéphanie Mörikofer-Zwez Présidente de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

### 2010: d'énormes succès et un bémol

Il existe des années qui se terminent sans résultat apparent et d'autres qui, pourtant avec le même engagement, débouchent sur beaucoup de résultats satisfaisants et concrets. Pour l'Aide et soins à domicile, 2010 fait partie sans équivoque de cette deuxième catégorie avec le Congrès national Aide et soins à domicile, l'étude SwissAgeCare, le nouveau contrat de prestations avec l'OFAS et la convention administrative avec Santésuisse. Mais l'ombre va toujours de pair avec la lumière: la mise en oeuvre du financement des soins dans les cantons n'a pas partout bien démarré et elle nous donnera encore du fil à retordre durant un certain temps.

#### Congrès national

L'événement principal de l'année a été sans aucun doute le 5° Congrès national Aide et soins à domicile en Septembre. Des thèmes d'actualité ont été approfondis, par exemple la question du recrutement du personnel et la mise en réseau avec d'autres fournisseurs de prestations. En parallèle, de nouvelles problématiques ont été examinées comme la situation des proches soignants, la promotion de la santé auprès des personnes âgées, les technologies modernes de communication et la migration, sans oublier les limites sociales, éthiques et économiques de l'Aide et soins à domicile. Les nombreuses remarques positives ont été un vrai remerciement pour tous ceux – en particulier au Secrétariat central – qui se sont chargés de l'organisation du congrès et qui l'ont mené à bien, aussi sur le plan financier. Il reste à espérer que les nombreuses idées et suggestions émises lors du congrès se concrétiseront et serviront au développement futur de l'Aide et soins à domicile.

#### De nouveaux contrats

Le nouveau contrat de prestations, qu'il a été possible de négocier lors de discussions très constructives avec l'OFAS, apporte un développement ambitieux par rapport à l'ancien contrat. Il permet notamment d'orienter davantage le travail de l'Aide et soins à domicile au niveau suisse en fonction des

objectifs fixés. Avec la nouvelle répartition des moyens en fonction d'un projet précis, l'ASSASD a davantage de flexibilité lors de l'attribution de mandats externes pour des projets et le travail administratif diminue, tant pour nous que pour l'OFAS.

La convention administrative sur les soins de longue durée négociée avec Santésuisse est une bonne base pour la mise en oeuvre pratique du nouveau financement des soins dans les cantons, même si, par ailleurs, plusieurs questions seront encore à clarifier en 2011. Il est particulièrement réjouissant que RAI-Home-Care soit intégré dans la convention. La reconnaissance de RAI-HC par les assurances, à laquelle nous aspirons depuis des années et que nous avons enfin obtenue, va faciliter le développement dans le domaine de l'évaluation des soins requis et la collaboration avec les assureurs.

#### SwissAgeCare-2010

Pour la première fois, l'ASSASD a mandaté une grande étude scientifique qu'elle a aussi financée avec le soutien de l'OFAS et du Forum Alzheimer. Les résultats de la première étude partielle réalisée en Suisse alémanique (SwissAge-Care-2010) sont en partie surprenants et ont suscité un grand intérêt. Nous attendons avec impatience les données de l'étude complémentaire romande et tessinoise. Il est toutefois déjà évident que la dé-

charge des proches soignants sera un objectif essentiel du travail politique de l'Aide et soins à domicile. Car sans les proches soignants, il n'est pas possible de réaliser l'objectif visant la promotion des soins à domicile.

#### Financement des soins

La mise en oeuvre du financement des soins dans les cantons a été un bémol pour 2010 qui est pourtant une année si positive.

Malheureusement, les recommandations constructives de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé n'ont été appliquées que partiellement. Un patchwork fédéraliste a pris forme, en particulier pour la participation du patient, qui ne respecte absolument pas la devise «l'ambulatoire avant le stationnaire». Il reste à espérer que les bons modèles d'application qui existent aussi, s'imposeront au cours des prochaines années comme ce fut également le cas avec la baisse des primes.

#### Au revoir et merci

En mai 2011, je remettrai la présidence de l'ASSASD en d'autres mains. Je tiens ici à remercier du fond du cœur tous ceux et celles aux côtés desquels j'ai eu la chance de collaborer durant mes neuf ans d'activité pour l'aide et soins à domicile:

- les représentantes et représentants des organisations cantonales d'aide et de soins à domicile qui m'ont accompagnée de manière constructive et critique;
- les partenaires des organisations au sein et à l'extérieur de la CI Financement des soins qui ont permis de trouver des solutions à d'importants problèmes pratiques et de politique de santé;
- les politiciennes et politiciens à tous les niveaux qui se sont engagés en faveur de l'Aide et soins à domicile;
- les autorités fédérales compétentes, en particulier l'OFAS et l'OFSP qui ont toujours été de bons interlocuteurs à mon égard;
- les responsables de la CDS qui ont eu beaucoup de compréhension pour les demandes de l'Aide et soins à domicile;
- les chercheurs des sciences infirmières et sociales qui ont soutenu le développement de la branche et la réalisation de ses objectifs politiques;
- l'équipe de la revue Schauplatz Spitex qui contribue à la visibilité de l'aide et des soins à domicile;
- mes collègues au Comité central qui m'ont toujours soutenue et qui ont même parfois dû me supporter;

 Beatrice Mazenauer, secrétaire centrale, et son équipe au Secrétariat central qui ont assuré le travail et le succès de l'ASSASD au cours des dernières années.

J'aimerais également remercier les entreprises qui, en tant que sponsors, ont soutenu et soutiennent encore financièrement l'ASSASD. Sans leurs contributions, beaucoup de projets importants n'auraient pas pu se réaliser.

Je remercie aussi tout particulièrement celles et ceux pour qui je me suis engagée mais que je n'ai que rarement rencontrés personnellement: les collaboratrices et collaborateurs des services d'aide et de soins à domicile. C'est grâce à leur travail qualifié que l'Aide et soins à domicile jouit aujourd'hui d'une large reconnaissance et qu'elle est solidement ancrée dans la population comme une prestation indispensable.

L'aide et les soins à domicile joueront un rôle capital pour maîtriser l'impact de l'évolution démographique et pour assurer les réseaux de soins. Je souhaite pour nous tous qu'à l'avenir cette importante prestation soit encore à disposition de toutes les personnes qui en auront besoin.

#### Dr. Stéphanie Mörikofer-Zwerz Présidente

### ACTIVITÉS PRINCIPALES 2010

#### 5° Congrès national Aide et soins à domicile

- Organisation du congrès spécialisé les 9 et 10 septembre 2010
- Evaluation

### Révision de la LAMal, nouveau financement des soins

- Collaboration active au sein de la CI Financement des soins
- Conseils aux associations cantonales

#### Tarifs, finances

- Conclusion d'une convention administrative suisse avec Santésuisse
- Publication du Manuel Finances 2011, 3<sup>ème</sup> édition entièrement révisée

### Étude sur la situation des proches soignants

- Fin de la recherche «SwissAge-Care-2010» sur la situation des proches soignants en Suisse alémanique et publication d'une brochure en allemand
- Début de l'étude complémentaire «AgeCare-SuisseLatine» sur la situation des proches soignants en Suisse romande et au Tessin

#### OdASanté

- Collaboration au comité et dans des groupes de travail
- Participation à différents dossiers, en particulier aux projets portant sur la communication faîtière nationale sur les professions de la santé, sur la formation professionnelle supérieure en soins et accompagnement dans le domaine des soins de longue durée stationnaires et ambulatoires ainsi que sur la formation avec attestation Santé-social

#### **Formation**

- Cours de base pour les aides ménagères: reconnaissance des offres de formation et exécution du versement des contributions, révision du règlement avec l'Office fédéral des assurances sociales
- Journée de formation nationale Aide et soins à domicile sur le thème «Vers une complémentarité des compétences – pour chaque tâche les compétences qu'il faut»

#### Assurance de la qualité

 Publication du Manuel sur la qualité 2010, 2<sup>ème</sup> édition entièrement révisée

#### RAI-Home-Care

- Accompagnement de l'introduction et de l'utilisation de RAI-Home-Care
- 1 ère actualisation de la version 2009 de RAI-HC, module RAI-HC Mental Health
- Planification d'un pool de données centralisé pour les données RAI-HC

#### Communication

- Travail auprès des médias, coordination de la Journée nationale Aide et soins à domicile
- Conception d'une nouvelle campagne publicitaire

#### Marketing, sponsoring

- Contacts réguliers avec les sponsors, acquisition de nouveaux partenaires
- Négociations de conditions pour gros clients en faveur des organisations d'aide et de soins à domicile

#### DIRECTION DE L'ASSOCIATION

#### Coordination de l'association

L'Assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 27 mai 2010. Les représentants des associations membres se sont également réunis le 18 novembre pour la Conférence nationale des associations cantonales. La Conférence des président-es joue également un rôle important dans le processus associatif interne de formation d'opinion. La mise en œuvre du nouveau financement des soins, la convention administrative suisse avec Santésuisse et le nouveau contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) ont été les thèmes principaux de ces rencontres.

#### L'Aide et soins à domicile à tous les niveaux

Le document de base «L'Aide et soins à domicile à tous les niveaux» a été adapté à la «Stratégie de l'aide et des soins à domicile 2015». Il a été approuvé par l'Assemblée des délégués du 27 mai 2010. Il règle les tâches et les compétences des organisations de base, des associations cantonales et de l'association faîtière.

### Programme pluriannuel 2011–2014

Le programme pluriannuel 2010–2014, adopté par la Conférence nationale des associations cantonales du 18 novembre 2010, sert de base au nouveau contrat de prestations avec l'OFAS. Ce programme repose sur la stratégie de l'aide et soins à domicile 2015 et tient compte des résultats obtenus lors du Congrès national Aide et soins à domicile 2010.

### Nouveau contrat de prestations avec l'OFAS pour 2011–2014

Après des négociations intenses et constructives, l'ASSASD et l'OFAS ont conclu un contrat de prestations pour les années 2011–2014. L'OFAS soutient financièrement les activités de l'association dans la même mesure que dans le contrat de prestations de 2008–2010.

### REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS POLITIQUE DE LA SANTÉ

### Convention administrative avec Santésuisse

Jusqu'à présent, les organisations d'aide et de soins à domicile négociaient les différentes conventions tarifaires au niveau cantonal, voire même au niveau de leur institution, avec, pour résultat une multitude de conditions contractuelles différentes au niveau régional. En 2010, il a été possible de négocier pour la première fois avec Santésuisse une convention administrative suisse pour l'Aide et soins à domicile. Le groupe de travail interne s'est réuni dix fois durant l'année pour préparer les neuf réunions de négociations avec Santésuisse. Quatre séances de la commission de rédaction ont eu lieu ainsi que six séances du Forum pour l'échange de données qui a élaboré les bases de la convention et préparé les formulaires. Cette convention administrative a nécessité au total plus de 150 journéeshomme/femme du groupe de travail et de la délégation chargée des négociations, dans lesquels les conférences régionales sont représentées par un à deux membres. En parallèle, le groupe de travail comptabilité analytique a révisé le Manuel Finances. Il a réalisé cette révision essentiellement par voie de correspondance; le temps qu'il a consacré à ce travail est toutefois équivalent à huit séances de travail.

Les contributions des assureurs aux prestations de soins sont fixées dans l'OPAS. La convention administrative entre l'Association suisse

des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS), d'une part, et Santésuisse, d'autre part, réglemente et unifie les processus entre les fournisseurs de prestations et les assureurs-maladie. Elle a été approuvée peu avant Noël par toutes les parties contractuelles et va entrer en vigueur au 1er janvier 2011. Les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent adhérer à cette convention ainsi que les structures de jour et de nuit et les institutions qui proposent des soins stationnaires comme les résidences pour personnes âgées, à condition qu'elles soient reconnues par le canton et qu'elles remplissent les conditions posées par l'OAMAL 51. L'ASSASD assure la gestion de la convention pour les fournisseurs de prestations.

L'instrument d'évaluation des soins requis RAI-Home-Care est reconnu dans la convention administrative. Les mêmes conditions sont valables pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif et pour les fournisseurs commerciaux d'aide et de soins à domicile. Les formulaires nécessaires pour le mandat médical, pour la déclaration des besoins et pour la facturation ont été harmonisés. Les processus de contrôle de l'économicité effectué par les assureurs sont également réglementés tout comme l'assurance de la qualité. A moyen terme, l'échange de données se fera uniquement par voie électronique. Le système de remboursement se base sur le principe du «tiers payant». Le

principe du «tiers garant» peut être négocié entre les fournisseurs de prestations et les assureurs.

Il est prévu d'élaborer une convention séparée pour les soins aigus et de transition; les négociations commenceront au printemps 2011.

www.aide-soins-domicile.ch > Conventions

### Nouveau régime de financement des soins

Durant l'année précédant l'entrée en vigueur du nouveau régime de financement des soins, l'ASSASD a soutenu et conseillé les associations cantonales. Celles-ci ont œuvré pour que les demandes de l'Aide et soins à domicile soient prises en compte dans les différentes lois d'application cantonales. L'ASSASD a présenté ces demandes aux médias et dans des conférences lors de congrès. Une des demandes principales - renoncer à la participation du patient pour les soins à domicile est remplie dans neuf cantons. Neuf autres cantons perçoivent huit francs au maximum auprès des patients, exploitant ainsi la moitié de la contribution maximale autorisée par la confédération. Deux cantons laissent les communes fixer le montant de la participation du patient. Les quatre cantons restant tirent entièrement parti de la marge de manœuvre qui leur est accordée et reportent jusqu'à 15.95 francs par jour sur les personnes nécessitant des soins.

L'ASSASD a informé les associations cantonales sur plusieurs questions encore ouvertes, par exemple sur la structure tarifaire, sur le financement des prestations de soins pour les clients provenant d'un autre canton et sur les tarifs pour l'assurance-accident, militaire ou invalidité.

Le nouveau financement des soins ne tient pas suffisamment compte des besoins particuliers de groupes entiers de patients, en particulier des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies incurables. Par conséquent, conjointement avec la CI Financement des soins, l'ASSASD a remis un cataloque de demandes à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Elle demande en particulier que la coordination entre les fournisseurs de prestations soit admise dans l'OPAS comme prestation prise en charge par les caisses-maladie. En outre, il . faudrait que 90 heures de soins à domicile soient prises en charge par les caisses-maladie par trimestre en tant que standard au lieu des 60 heures actuellement prises en charge.

#### Manuel Finances 2011

Le groupe de travail comptabilité analytique a révisé complètement le Manuel Finances de l'ASSASD. Il s'agit de la troisième édition de ce guide de comptabilité standardisée qui s'adresse aux organisations d'aide et de soins à domicile. Le Manuel Finances 2011 prend en

compte le nouveau financement des soins. Sa structure et la clarté du texte ont également été améliorées. Le Manuel Finances 2011 est disponible en allemand sur CD depuis décembre 2010. La version française suivra dans le courant du premier trimestre de 2011.

www.aide-soins-domicile.ch > Shop > Instruments de travail

### Recherche d'accompagnement relative à l'introduction des DRG

L'ASSASD s'est engagée auprès de l'OFSP pour être enfin intégrée à la recherche d'accompagnement relative à l'introduction des forfaits par cas (DRG) dans les hôpitaux. L'OFSP a assuré qu'il contacterait en temps voulu les fournisseurs de prestations concernés par une telle étude, donc aussi l'ASSASD. Une demande de l'OFSP dans ce sens n'avait pas encore été faite à la fin 2010.

### Arrêt du Tribunal fédéral sur la préparation des médicaments

La branche de l'Aide et soins à domicile a pris connaissance avec beaucoup d'étonnement de l'arrêt du Tribunal fédéral sur la préparation des médicaments. Le Tribunal a statué sur un litige entre l'assurance-maladie Visana et une résidence vaudoise pour personnes âgées ayant un numéro RCC en tant qu'organisation d'aide et de soins à domicile. Dans son arrêt du

27 avril 2010 publié sous le No 9C\_62/2009, le tribunal est arrivé à la conclusion que la préparation des médicaments n'est pas un acte soignant au sens de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance de soins (OPAS) et qu'elle n'est par conséquent pas à la charge des caisses-maladie. L'article 7, al. 2, litt. B, chiff. 7 de l'OPAS ne mentionne que l'administration de médicaments mais pas la préparation des médicaments, a statué le tribunal.

Pour l'ASSASD, cette argumentation n'est pas fondée. Il est déterminant pour la sécurité des patients que les bons médicaments soient préparés dans la dose qui convient avant d'être administrés. La préparation des médicaments est donc un acte soignant qui est sous la responsabilité d'une infirmière ou d'un infirmier diplômé. Pour cette raison, les deux actes suivants sont définis dans le catalogue de prestations de l'instrument d'évaluation des soins requis RAI-Home-Care comme des prestations relevant de l'OPAS: préparer comme soin de traitement et administrer comme soin de base. L'ASSASD va s'engager à différents niveaux pour que l'arrêt du tribunal et les bases légales soient corrigés.

### DÉVELOPPEMENT DE LA BRANCHE

#### Rétrospective du 5° Congrès national Aide et soins à domicile 2010

Lors du 5<sup>e</sup> Congrès national Aide et soins à domicile qui s'est déroulé à Bienne les 9 et 10 septembre 2010 sous le titre «Aide et soins à domicile - au cœur de l'action», quelque 850 professionnels et spécialistes se sont penchés sur l'évolution de la branche. Des conférenciers de renom suisses et étrangers ont présenté de nouvelles études et des projets novateurs, en particulier sur les proches soignants, la formation de base et complémentaire, les réseaux, la prévention et la promotion de la santé ainsi que sur les limites de l'aide et des soins à domicile. Un podium de discussion avec des parlementaires des cinq grands partis suisses a mis en lumière les conditions-cadre politiques.

L'évaluation du sondage auprès des congressistes a permis de faire un bilan réjouissant: plus de 80 pourcents des personnes qui ont répondu estiment avoir acquis beaucoup, voire même énormément de connaissances grâce au congrès. La plupart des participants se sont également déclaré satisfaits de l'organisation. Ils ont également apprécié l'exposition des entreprises commerciales et des institutions de formations.

Des entreprises partenaires sélectionnées ont soutenu le congrès en tant que sponsors. Grâce à leur engagement financier, il a été possible de réduire le prix des entrées de moitié.

### Étude sur la situation des proches soignants

L'ASSASD a mandaté les Universités de Berne et de Zurich pour réaliser le projet de recherche «Swiss-Age-Care-2010». L'équipe des chercheurs a analysé la motivation, les problèmes et les ressources des proches qui soignent une personne âgée à domicile. En septembre 2010, les résultats obtenus pour la Suisse alémanique ont été présentés aux milieux spécialisés et aux médias lors d'une conférence de presse, d'une part, et lors du 5ème Congrès national Aide et soins à domicile, d'autre part. Les résultats interpellent: les proches soignants investissent beaucoup plus de temps que souhaité dans les soins à un membre de leur famille. Ils n'ont en général pas de possibilité de se faire remplacer pour se reposer ou en cas d'urgence. Cette étude montre des champs d'action qui permettrait d'améliorer la situation des proches soignants. Une brochure résume les résultats de l'étude et peut être commandée sur le online shop. Le rapport concernant cette étude est publié sur le site internet.

La situation en Suisse latine est analysée dans le cadre d'une étude séparée (AgeCare-SuisseLatine); les résultats seront disponibles en 2011. L'association faîtière discutera ensuite des résultats de la re-

cherche avec les associations cantonales et les organisations de base et décidera de la suite à donner à cette étude. L'objectif visé est que l'Aide et soins à domicile à but non lucratif puisse réorienter ses prestations et cibler encore davantage le soutien aux proches soignants en s'appuyant sur des faits scientifiques – ce qui, en fin de compte, sera bénéfique aux personnes nécessitant des soins.

www.aide-soins-domicile.ch > Publications > Documents spécifiques

#### Campagne Alzheimer

Lancée conjointement par l'Association Alzheimer Suisse et l'ASSASD, la campagne de sensibilisation «Vivre avec Alzheimer à la maison – oui, mais comment ?» dure depuis octobre 2006. L'objectif de cette campagne est d'informer sur la maladie et sa prise en charge lors de conférences-débats publiques qui s'adressent aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et à leurs proches ainsi qu'aux professionnels des soins, aux représentants des autorités et aux médecins.

En 2010, six conférences-débats ont eu lieu, réunissant chaque fois une centaine de participants. Jusqu'à présent, cette campagne a été soutenue financièrement par le sponsoring d'Interpharma et de Pfizer SA. Etant donné que l'intérêt du public continue d'être très élevé, la campagne se poursuivra aussi en 2011, à condition que son financement soit garanti.



#### Journée de formation

La Journée de formation nationale Aide et de soins à domicile s'est déroulée à Olten le 20 janvier 2010 sur le thème «Vers une complémentarité des compétences pour chaque tâche les compétences qu'il faut». Quelque 170 professionnels y ont participé. Les conférenciers ont présenté les différents éléments caractéristiques d'une complémentarité des compétences judicieuse dans les organisations. Dans les ateliers, les participants ont discuté de projets concrets en Suisse alémanique et romande.

#### Organisation faîtière OdASanté

L'ASSASD a représenté ses intérêts au sein du comité de l'Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé ainsi que dans les groupes chargés de projets sur la formation professionnelle. Le comité a développé la «Stratégie 2015 de l'OdASanté». Il a demandé l'avis des membres lors d'une audition interne qui a confirmé le rôle central de l'OdASanté dans la conception et l'organisation de la formation professionnelle – conjointement avec la confédération, les cantons et les fournisseurs de prestations. Concernant les champs d'action stratégiques, les associations cantonales ont souligné la grande importance des organisations cantonales du monde du travail en tant que représentantes de la pratique. Le financement de la

formation continue a aussi été considéré comme très important.

### Aide en soins et accompagnement AFP

La commission de réforme de l'ordonnance sur la formation et le groupe de travail chargé du plan de formation de l'OdASanté ont terminé l'ordonnance sur la formation et le plan de formation. L'ASSASD est représentée par une personne dans ces deux groupes. En juin, le projet de nouvelle ordonnance sur la formation «Aide en soins et accompagnement AFP» (attestation fédérale professionnelle) a été présenté par l'OdASanté et Savoirsocial. Les associations cantonales d'aide et de soins à domicile et l'ASSASD ont pris part à la consultation auprès de la branche et se sont exprimées positivement sur le résultat présenté.

### Assistant/e en soins et santé communautaire CFC

Dans le cadre de la nouvelle ordonnance sur la formation, l'ASSASD a collaboré dans différents groupes de l'OdASanté chargés de la procédure de qualification des ASSC avec CFC (certificat fédéral de capacité). La «commission pour le développement professionnel et la qualité d'ASSC» a développé un projet concernant les examens finaux. Sur mandat de cette commission, un guide a été élaboré par le groupe de travail «Procédure de

qualification ASSC» avec les conditions cadre pour les examens oraux et écrits. Le projet de mise en œuvre se déroule sous la direction du Centre suisse de services formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). Une représentante de l'ASSASD a également collaboré activement à ce projet. Les examens finaux seront réalisés pour la première fois en été 2012.

### Plan d'études cadre Soins infirmiers ES

Avec la collaboration de l'ASSASD, la commission de développement PEC Soins infirmiers ES (Ecole supérieure) a proposé d'adapter le plan d'études cadre Soins infirmiers ES en introduisant: la possibilité de prévoir des filières de formation en cours d'emploi et une réglementation uniforme pour la validation de la formation en soins infirmiers, diplôme niveau I, selon l'ancien droit. Les propositions ont été approuvées dans une audition interne et adoptées par le comité de l'OdAsanté. La commission fédérale des écoles supérieures s'est prononcée en faveur de ces adaptations et les a présentées à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie pour approbation.

### Projet Formation professionnelle supérieure FPS

Le projet «Formation professionnelle supérieure en soins et accompagnement dans le domaine des soins de longue durée stationnaires et ambulatoires FPS» de Curaviva Suisse, H+ Les Hôpitaux de Suisse et l'ASSASD s'est terminé en décembre. Il a débouché sur des propositions concernant, d'une part, des examens professionnels fédéraux (avec certificat professionnel) au niveau secondaire II et, d'autre part, des examens professionnels fédéraux supérieurs (avec diplôme) au niveau tertiaire. Le contenu de ces deux examens porte sur les domaines de la gérontopsychiatrie et des soins palliatifs.

Le comité de l'OdASanté a approuvé la proposition d'un examen professionnel «Soins de longue durée et accompagnement» et a approuvé en principe le développement d'un examen professionnel supérieur. L'OdASanté a lancé en décembre le projet de suite concernant l'examen professionnel:

différents professionnels et associations – dont l'ASSASD – vont élaborer l'ordonnance et le guide concernant cet examen. L'OdASanté entend intégrer les résultats du projet de l'Association suisse des infirmières et infirmiers sur le positionnement des offres de formations postdiplômes dans les soins infirmiers (ASI) afin de mettre un examen professionnel supérieur sur les rails.

#### **Produits et prestations**

### Cours de base pour les aides ménagères

Depuis 2009, l'ASSASD est déléguée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour contrôler la qualité des cours pour les aides ménagères et pour exécuter le versement des contributions apportées aux organisateurs de ces cours. Jusqu'à fin 2010, dix demandes de reconnaissance pour des cours destinés aux aides ménagères ont été approuvées; deux organisateurs supplémentaires sont encore en cours de reconnaissance.

Il n'a malheureusement pas été possible de réaliser tous les cours prévus. Dans le cadre du nouveau contrat de prestations avec l'OFAS pour 2011–2014, le cercle des personnes bénéficiant d'une réduction de frais de cours a été élargi à d'autres organisations d'utilité publique (par ex. Pro Senectute). Les collaboratrices de l'aide et des soins à domicile seront toutefois prioritaires dans l'accès à ces cours. Le règlement pour le cours de base a été adapté; il entre en vigueur le 1.1.2011.

#### Projet de communication sur les professions de l'aide et des soins à domicile

L'ASSASD a mandaté une analyse de situation dans le but de positionner les services d'aide et de soins à domicile comme lieux de travail et de formation attrayants. L'association faîtière veut savoir quels moyens de communication touchent actuellement quels groupes cibles et pour quels groupes cibles il faut prévoir des moyens de communication (supplémentaires) spécifiques à l'Aide et soins à domicile. Un projet approprié sera ensuite mis en route sur la base des résultats de l'analyse.



#### Suite du travail avec les indicateurs de la qualité

Suite au projet pilote «Indicateurs de la qualité dans l'aide et les soins à domicile», l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a lancé en 2010 un projet de suite concernant le travail sur la aualité à l'aide des indicateurs. Les indicateurs de la qualité ont été déterminés pour la deuxième fois auprès de 25 organisations d'aide et de soins à domicile. Ils se basent sur l'instrument d'évaluation des soins requis RAI-Home-Care (RAI-HC). Les valeurs de ces indicateurs dans les différentes organisations d'aide et de soins à domicile ont recoupé en grande partie leurs attentes et s'expliquent par des expériences faites dans la pratique. Dans ce contexte, il a été possible de mesurer des améliorations de la qualité au moyen des indicateurs et de faire ressortir les améliorations qui s'avèrent encore nécessaires.

L'ASSASD a organisé deux workshops dans le cadre de ce projet. Dans un premier workshop, les participants se sont penchés sur le codage et sur la qualité des données récoltées avec RAI-HC sous la direction de Rudolf Gilgen, expert RAI-HC. Le deuxième workshop s'est intéressé à la définition des indicateurs et a fait un lien entre les indicateurs de la qualité et les structures et processus internes à chaque service d'aide et de soins à domicile; sur cette base, les participants ont ensuite développé des

projets relatif à la qualité. Les deux workshops ont été utilisés par les organisations d'aide et de soins à domicile pour échanger leur expérience en matière de bonnes pratiques concernant les différents processus en question.

#### **Produits et prestations**

#### Manuel Qualité

En 2010, la commission de la qualité a été très occupée par la révision du Manuel Qualité. Il s'est avéré que les normes de l'édition en vigueur, datant de 2000, étaient encore largement déterminantes et ne nécessitaient que de légères adaptations. Par contre, les critères ont été complétés par de nouveaux éléments essentiels comme la gestion des plaintes, le système d'annonce des erreurs et la structuration du processus de soin. L'introduction a aussi été complètement remaniée. Le nouveau Manuel Qualité a paru sur CD en français et en allemand en décembre et peut être commandé sur le shop online.

www.aide-soins-domicile.ch > Shop > Instruments de travail

### RAI-HOME-CARE

#### Introduction et utilisation

Presque la moitié des organisations d'aide et de soins à domicile travaillent déjà avec l'instrument d'évaluation des soins requis RAI-Home-Care (RAI-HC).

En 2010, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a réalisé une enquête auprès de 37 grandes organisations d'aide et de soins à domicile sur les obstacles et les facteurs favorisants l'introduction de RAI-HC. Tous les participants ont déclaré que cela vaut la peine d'introduire RAI-HC. L'assurance de la qualité, la standardisation, la transparence ainsi que des soins bien documentés ont été mentionnés en particulier comme des avantages de RAI-HC. Les ressources (en personnel et en temps), la construction nécessaire du savoir et les adaptations indispensables dans les structures et les processus au sein de l'organisation d'aide et de soins à domicile ont été cités comme points cruciaux. Les personnes interrogées ont considéré qu'il était important de bien planifier le projet, de faire un réajustement préalable des structures et d'enseigner l'utilisation de RAI-HC de manière professionnelle.

#### Développement

La version actualisée de RAI-HC a été publiée en français, allemand et italien en 2010. A la fin de l'année, quatre des cinq entreprises d'informatique disposaient du logiciel certifié par l'ASSASD. Deux autres entreprises se sont intéressées à une nouvelle certification. La reconversion à la version RAI-HC 2009 sera terminée en 2011.

#### RAI-HC Mental Health

L'ASSASD a demandé à Thomas Geiser, professeur de droit à l'Université de St-Gall, d'examiner l'instrument RAI-Home-Care Mental Health et le guide visant à garantir la protection des données. Sur la base des recommandations résultant de son expertise, quelques adaptations ont encore été faites à l'instrument, aux directives sur la protection des données et à la notice d'information pour les clients de RAI-HC Mental Health. L'instrument sera traduit en français et en italien dans le courant de 2011.

### Cours pour les formatrices et formateurs

Vingt personnes ont suivi en 2010 le cours officiel pour les formatrieces et formateurs: dix en Suisse romande, huit en Suisse alémanique, deux au Tessin. Ils ont déjà reçu la formation relative à la nouvelle version de RAI-HC. Des journées de formation continue ont aussi été organisées pour la première fois en Suisse romande pour les formatrieces et formateurs. La version RAI-HC 2009 leur a été présentée à cette occasion; il a également été possible d'intro-

duire l'exemple de cas concernant l'assurance de la qualité de l'enseignement RAI-HC au niveau suisse.

#### Pool de données pour RAI-HC

Avec un pool de données centralisé, les informations obtenues grâce à RAI-Home-Care peuvent être mieux utilisées dans l'aide et les soins à domicile. Les clarifications préalables en vue de développer un tel pool de données ont été terminées et des bases décisionnelles sur la procédure à suivre ont été soumises au Comité central. Le Comité central a mandaté le Secrétariat central de réaliser ce pool de données.

### DONNÉES STATISTIQUES eHEALTH

#### Statistique de l'aide et des soins à domicile

Depuis 2010, la statistique d'aide et de soins à domicile se base sur un échantillon élargi: les organisations commerciales d'aide et de soins à domicile et les infirmières et infirmiers indépendants doivent également remplir le formulaire destiné à la statistique de l'aide et des soins à domicile. En tant que membre du groupe d'accompagnement, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a participé à la préparation de cette nouvelle réglementation.

La statistique de l'aide et des soins à domicile 2008 a été publiée en février 2010, plus tard que d'habitude et pour la première fois sans commentaires d'accompagnement. L'ASSASD est intervenue auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour qu'à l'avenir la statistique de l'aide et des soins à domicile soit à nouveau commentée. Cette intervention a porté ses fruits: la statistique 2009 de l'aide et des soins à domicile a été publiée en décembre avec des commentaires.

L'ASSASD s'est engagée pour que la statistique de l'aide et des soins à domicile soit adaptée au nouveau financement des soins selon la LAMal. Elle a formulé des propositions d'adaptation et les a remises à l'OFS sur la base des résultats d'une enquête réalisée auprès des associations cantonales. L'OFS a accepté ces pro-

positions – elles seront introduites en 2011 pour la prochaine récolte des données.

#### eHealth

La stratégie cybersanté (eHealth) de la confédération vise l'établissement d'un dossier électronique du patient dans le but d'optimiser et de soutenir le traitement des patients. En tant que membre du groupe chargé du projet partiel «Normes et architecture», l'ASSASD a participé à l'élaboration de recommandations supplémentaires pour l'application de cette stratégie. Ces recommandations ont été adoptées en octobre par le comité de pilotage d'eHealth Suisse. Elles contiennent des normes relatives à l'architecture pour la cybersanté en Suisse, un concept de rôle et des indications concernant le consentement des patients.

L'ASSASD a participé à plusieurs journées d'information et congrès sur ce thème en 2010 et s'est informée sur l'évolution et les nouvelles tendances de la cybersanté.

### Echange de données par voie électronique

L'ASSASD a procédé aux premières clarifications concernant l'échange de données par voie électronique entre les services d'aide et de soins à domicile, d'autres fournisseurs de prestations et les assureurs. Pour cette raison, elle est devenue membre du «Forum Datenaustausch».

La convention administrative entre Santésuisse et l'ASSASD prévoit d'introduire le Global Location Number (GLN, anciennement EAN) pour l'échange électronique des données. L'ASSASD a procédé aux premières clarifications visant l'introduction du GLN pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

#### Carte d'assuré

La carte d'assuré munie d'une micropuce a été distribuée par la plupart des assureurs-maladie et elle est déjà utilisée pour les travaux administratifs. Son utilisation au niveau médical est encore floue et controversée. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a commandé un rapport d'experts pour clarifier cette question et a interrompu provisoirement la révision de la loi qui est en cours. L'ASSASD attend les résultats du rapport des experts.

# COMMUNICATION

### Journée nationale Aide et soins à domicile

La sixième Journée nationale Aide et soins à domicile s'est déroulée le 8 mai 2010 avec le slogan «L'Aide et soins à domicile – pour gérer le quotidien». Dans 19 cantons, des organisations d'aide et de soins à domicile ont organisé des actions destinées au grand public; elles ont montré que ses services ont beaucoup plus à offrir que «seulement» des soins.

L'ASSASD a encouragé les organisations à participer à cette Journée en mettant plusieurs documents à leur disposition, par exemple un texte explicatif sur le thème choisi, une liste d'activités ou une affiche créée tout spécialement pour la Journée nationale. Les associations cantonales ont apprécié d'avoir un dossier de presse modèle afin de pouvoir informer les médias de manière ciblée. Ce sont surtout les médias régionaux qui ont parlé de l'aide et des soins à domicile par le biais de cette journée d'action.

Une enquête réalisée auprès des associations cantonales a montré qu'elles apprécient d'avoir une Journée nationale Aide et soins à domicile. Suite à plusieurs demandes, à partir de 2011, celle-ci ne se déroulera plus en mai mais en septembre.

#### Travail auprès des médias

L'ASSASD a également eu la possibilité d'avoir une présence médiatique en d'autres occasions que la lournée nationale d'Aide et de soins à domicile. Son travail d'information auprès des médias a surtout concerné la mise en œuvre du nouveau financement des soins la nouvelle participation du patient a passablement intéressé les médias. L'étude sur la situation des proches soignants (SwissAge-Care-2010) qui a été présentée en septembre lors d'une conférence de presse a déclenché un écho retentissant dans les médias – la télévision, plusieurs radios et la presse écrite ont abordé cette problématique. Le reportage de plusieurs pages sur l'aide et les soins à domicile qui a paru dans le «Schweizer Illustrierten» a été particulièrement réjouissant.

#### Nouvelle campagne publicitaire

La campagne publicitaire actuelle de l'ASSASD existe depuis 2007, de nombreuses organisations utilisent les différents articles publicitaires à disposition et contribuent ainsi à ce que l'Aide et soins à domicile à but non lucratif soit visible de manière unifiée. En 2010, le secteur communication a posé les jalons d'une nouvelle campagne publicitaire qui sera introduite en automne 2011. Les associations cantonales ont été intégrées activement dans le développement: elles ont pu donner leur avis sur l'orienta-

tion conceptuelle et sur le graphisme. Une ligne colorée et dynamique a été choisie qui pourra s'adapter à d'autres utilisations.

#### Internet

Il est devenu impossible d'envisager la vie quotidienne sans internet. Beaucoup de proches soignants et de patients s'informent sur l'offre des services d'aide et de soins à domicile par un simple clic de souris. Les organisations d'aide et de soins à domicile n'ont cependant pas encore toutes un site sur internet. Pour cette raison, l'association faîtière a collaboré en 2010 avec l'agence internet Webways afin de promouvoir une solution internet unifiée pour l'Aide et soins à domicile. L'offre s'adresse à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile, également à celles qui n'ont qu'un petit budget à disposition. Entre temps, 14 associations cantonales et quelque 40 organisations de base ont opté pour cette solution et disposent désormais d'un site internet simple à gérer, conçu en fonction de leurs besoins.

www.aide-soins-domicile.ch, www.spitex-website.ch

#### Point fort

Le Point fort No 12 a paru en novembre. Il a été consacré essentiellement à la situation tendue du personnel dans le domaine des soins. L'organe de lobbying de l'ASSASD s'est adressé aux décideurs politiques et aux responsables de l'administration et des organisations de la santé. Les associations cantonales ont la possibilité de commander des exemplaires supplémentaires pour les transmettre aux responsables cantonaux et communaux.

www.aide-soins-domicile.ch > Médias/Publications

> Publications > Point fort

#### Informations internes

Le bulletin d'information INFO qui paraît tous les deux mois tient les associations cantonales au courant des activités réalisées par l'association. Une E-Newsletter interne a été envoyée en alternance à l'IN-FO afin d'informer sur les nouveaux documents et contributions importants qui sont mis sur le site de l'association faîtière www.aide-soinsdomicile.ch. Elle est envoyée aux organisations de base de 22 associations cantonales; quatre associations cantonales ont souhaité que leurs organisations de base ne la reçoivent pas directement.

#### **Produits et prestations**

#### Revue spécialisée Schauplatz Spitex

La revue «Schauplatz Spitex» se développe bien. Elle apporte des éclairages sur les différentes facettes de l'Aide et soins à domicile et fournit ainsi une contribution importante à la transmission du savoir et à l'identité de la branche. La revue a été présentée pour la première fois à un public de professionnels lors du 5° Congrès national Aide et soins à domicile à l'occasion duquel un stand a été tenu dans le cadre de l'exposition commerciale.

En 2010, d'autres associations cantonales ont adhéré à l'association des organismes responsables. La revue spécialisée est désormais soutenue par 17 associations cantonales et par l'ASSASD. Ainsi, l'objectif consistant à avoir le soutien de toutes les associations cantonales alémaniques est presque atteint.

L'ASSASD siège au comité de l'association des organismes responsables. En plus de la cotisation de membre ordinaire, elle soutient la revue en ayant des places d'annonces publicitaires fixes par numéro qu'elle met à disposition de ses sponsors. Elle fait également traduire certains articles en français – ce service a suscité un écho positif en Suisse romande.

Les annonces publicitaires ont également évolué de manière réjouissante – la collaboration avec Axel Springer Fachmedien a fait ses preuves. «Schauplatz Spitex» peut encore se développer au niveau des abonnements: à la fin 2010, quelque 1400 personnes étaient abonnées à la revue. A cela s'ajoute les 2200 abonnements fixes des associations responsables. C'est, heureusement, une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Toutefois, le potentiel de développement est encore considérable compte tenu des 29'000 personnes qui travaillent dans l'Aide et soins à domi-

L'ASSASD va examiner les possibilités d'élargir à moyen terme cette revue spécialisée au niveau suisse – en intégrant la Suisse latine.

www.schauplatz-spitex.ch

### MARKETING

#### Des cotisations de membres peu élevées grâce au sponsoring

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) collabore avec des entreprises partenaires sélectionnées qu'elle soutient lors de l'ouverture de nouveaux marchés par des partenariats de sponsoring et des accords de partenaire préférentiel. En contrepartie, l'ASSASD reçoit des contributions financières qu'elle peut utiliser pour le développement de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Les organisations de base de l'aide et des soins à domicile et les associations cantonales profitent directement de ces partenariats. D'une part, les entreprises partenaires leur accordent des conditions d'achat intéressantes. D'autre part, l'association peut proposer des prestations qu'elle ne pourrait autrement financer qu'en augmentant les cotisations de membre.

Au cours de 2010, l'ASSASD a conclu deux nouveaux contrats de sponsoring. L'entreprise Smith & Nephew SA (soins de plaies) a décidé de s'engager comme partenaire de sponsoring. Et après une période exploratoire d'une année et demie, l'assurance AXA Winterthur a opté pour un sponsoring de plusieurs années; en parallèle, elle propose aussi aux organisations d'aide et de soins à domicile une solution modulaire de prévoyance professionnelle, adaptée sur mesure à la structure de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif (avec

notamment des collaborateurs et collaboratrices à temps partiel). Les contrats de sponsoring avec les entreprises Valser Service (boissons sans alcool) et Health Information Net SA (envoi sécurisé d'e-mails) sont arrivés à échéance.

L'ASSASD a également des partenariats avec les entreprises suivantes: Garaventa Liftech SA (élévateur sur escalier, sièges sur escalier), SV SA catering & services (services de repas à domicile), Salzmann Medico (bas de compression, matériel pour incontinence, bandes élastiques, protection des hanches), IBA (livraison directe de matériel de bureau), Webways SA (sites internet pour l'Aide et soins à domicile/portail de l'emploi en ligne dans le domaine de l'aide et des soins à domicile) ainsi qu'Adecco (recherche et placement de personnel). Dans le domaine des véhicules, des rabais de flotte intéressants sont proposés aux organisations d'aide et de soins à domicile et à leurs collaborateurs et collaboratrices par les six partenaires préférentiels de l'ASSASD: Opel, Subaru, Citroën, Smart/Mercedes, Renault et Fiat/ Lancia/Alfa Romeo.

En 2010, les revenus provenant du sponsoring se sont élevés à 224'000 francs (2009: 236'000 francs). Les coopérations avec les milieux économiques fournissent ainsi une contribution importante au financement propre de l'association.

www.aide-soins-domicile.ch

- > Domaine des membres
- > Achat de matériel

#### Conditions spéciales pour les membres

Notices des partenariats de l'ASSASD voir www.aide-soins-domicile.ch > membres > achat de matériel. Login disponible auprès de votre association cantonale.



AXA WINTERTHUR prévoyance professionnelle: solutions sur mesure pour la prévoyance professionnelle (LPP). Tél. 052 261 55 96, M. Huwiler, www.axa.ch/spitex

GARAVENTA élévateurs/sièges sur escaliers: rabais pour les clients d'aide et de soins à domicile. Tél. 041 854 78 24, graziella.planzer@garaventa.com, www.garaventalift.ch

IBA matériel de bureau: pas de frais d'expédition, pas de supplément pour petites quantités. Livraison directe le jour même pour les commandes parvenues jusqu'à 17h. Tél. 0800 82 82 82, www.iba.ch

SALZMANN MEDICO produits pour les soins, moyens auxiliaires: rabais sur tout l'assortiment. Tél 071 282 12 12, medico.sg@salzmann-group.ch, http://medicoshop.salzmann-group.ch

WEBWAYS solutions web: portail de l'emploi www.soins-a-dom-emplois.ch, site officiel pour l'Aide et soins à domicile www.spitex-website.ch. Tél. 061 695 99 99, info@webways.ch, www.webways.ch

RABAIS DE FLOTTE sur différentes voitures: Opel, Subaru, Citroën, Smart/Mercedes, Renault, Fiat/Lancia/Alfa Romeo. Conditions voir notices sur www.aide-soins-domicile.ch

ADECCO MEDICAL & SCIENCE personnel temporaire et fixe: conditions spéciales pour le recrutement de personnel dans le domaine de la santé. Tél. 044 315 15 50, gianni.valeri@adecco.ch, www.adecco.ch

UEBELHART imprimerie partenaire: de multiples imprimés avec logo, imprimés de la campagne publicitaire, Give-Aways. Tél. 032 622 89 46. Shop: www.uebelhart.ag/print-shop





**Rend votre** résidence plus agréable:



Nous mettons les hommes et les idées en mouvement

Garaventa Liftech SA élévateurs sur excalier et verticaux 6403 Küssnacht am Rigi

Tél. 041 854 78 80

L'association suisse des services d'aide et de soins à domicile contribue, que des personnes âgées ou dépendantes puissent vivre de manière aussi indépendante et autonome que possible malgré leurs problèmes de santé. Avec des sièges et des élévateurs sur escalier pour personnes âgées ou dépendantes, Garaventa Liftech SA contribue aussi à leur maintien à domicile - car il est très important de pouvoir se déplacer chez soi.

Les sièges sur escalier surmontent des marches et transportent des personnes facilement d'un étage à l'autre. Des courbes ne sont pas un obstracle. Des sièges sur escalier peuvent être installés sans grand transformation à votre propre maison ou appartement. Les sièges sur escalier modèrnes sont bien galbés et la commande est très simple. Des solutions avec des sièges sur escalier correspondent à un grand besoin, puisque des personnes âgées puissent rester plus longtems chez eux.

**Informez-vous sur:** www.garaventalift.ch



«Mon indépendance est primordiale.»





Jahresbericht Spitex\_2011 - fr







# Conseils en prévoyance pour les familles

Avoir une famille, cela implique de nombreuses responsabilités. Nous passons en revue avec vous les risques financiers ainsi que les lacunes de prévoyance à éviter, pour vous proposer ensuite des solutions adaptées à la situation de votre famille.

Sautez le pas. Rejoignez-nous.

www.AXA.ch ou 0800 809 809



### Spitex-Stellenmarkt

Hier finden Sie qualifizierte MitarbeiterInnen www.spitexjobs.ch

Unsere Partner:











Betreiber: webways ag | Eulerstrasse 51 | 4051 Basel | Tel. 061 695 99 99 | www.webways.ch | E-Mail: info@webways.ch

### Spitex-Website für Ihre Spitex

#### Ihre Vorteile:

- ✓ Offizielle Spitex-Gestaltung
- ✓ Modular und jederzeit ausbaubar
- ✓ Ohne Vorkenntnisse bedienbar
- ✓ Support und Weiterentwicklung
- ✓ Spitex-Sonderkonditionen: bereits ab CHF 1666

Musterwebsite anschauen: www.spitex-website.ch



Beratung: webways ag | Eulerstrasse 51 | 4051 Basel | Tel. 061 695 99 99 | www.webways.ch | E-Mail: info@webways.ch

21







smith&nephew votre



partenaire pour le traitement des plaies chroniques



#### ALLEVYN° -

#### une solution pour une multitude de plaies

Pour le traitement des plaies aiguës et chroniques

- gestion optimale de l'exsudat
- grand choix de formes
- port prolongé

Le patient se souviendra toujours comment vous l'avez aidé.

Pour les patients ambulatoires, Smith & Nephew recommande

••• publicare

Publicare service client: 056 484 10 00



Wound Management

Smith & Nephew AG 4502 Solothurn

Tél. +41 (0)32 624 56 60 Glutz Blotzheim-Strasse 1 Fax +41 (0)32 624 56 81 swiss.info@smith-nephew.com



Pflegebetten erleichtern auch die Arbeit der Spitexmitarbeiterinnen

#### Gewinnen Sie einen von 5 Gutscheinen im Wert von Fr. 50 .--

Wettbewerbsfrage:

Seit wie vielen Jahren bieten wir unseren Kunden an der

#### Emil Frey-Strasse 137 in Münchenstein

eine kompetente Beratung an?

Tipp: Auforum gibt es schon seit 32 Jahren! ⊚a) 20 Jahren, ⊚b) 25 Jahren, ⊚c) 30 Jahren Bitte ankreuzen und persönlich abgeben,

mailen - info@auforum.ch

oder faxen - 061 411 12 12

Ihre Adressangaben:

Vorname, Name	
Strasse, Nr	
PLZ, Ort	
Tel.,Fax,	J

weitere Produkte: Gehhilfen, Rollstühle, Badelifte, WC-Hilfen, Sessel, Treppenlifte, elektronische Sicherheit, Pflegebetten

Emil Frey-Strasse 137 Tel 061 411 24 24 info@auforum.ch Fax 061 411 12 12 4142 Münchenstein

Einkaufszentrum Herti Tel 041 712 14 14 zug@auforum.ch 6300 Zug Fax 041 712 14 64 www.auforum.ch

### Une mesure de la glycémie simple et hygiénique avec Breeze®2:

Nous vous soutenons avec le package de mesure Breeze®2 «Vieillir et rester en bonne santé avec le diabète», qui contient une foule d'outils destinés à simplifier le quotidien des personnes âgées atteintes de diabète.

**Contenu:** Lecteur de glycémie Breeze®2, dispositif de prélèvement Glucolet pour une utilisation professionnelle, guide conseil pour diabétiques «Vieillir et rester en bonne santé avec le diabète» et crème-mousse pour les pieds Allpresan pour 60 applications.

#### Les avantages du lecteur de glycémie Breeze®2:

- Codage automatique
- Seulement 1µl de sang
- Temps de mesure de 5 secondes
- Capteurs individuels emballés hermétiquement sous forme de disque
- Elimination hygiénique des capteurs grâce à la touche d'éjection

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet: **www.bayerdiabetes.ch** - N'hésitez pas à nous rendre visite!





Fax-Nr. 044 465 82 82

----- simplifier pour vaincre

☐ Oui, je souhaite utiliser le package de mesure Breeze auprès de nos patients et j'en commande
unités.
Prix d'achat Spitex: CHF 46,75
$\ \square$ Votre lecteur de glycémie m'intéresse. Veuillez m'envoyer des informations à ce sujet.
Prénom/nom
Adresse
NPA/localité
Nom Spitex:
N° de tél.

Veuillez renvoyer ce talon à: Bayer Diabetes Care, Grubenstrasse 6, 8045 Zurich ou adresser un e-mail à info@bayerdiabetes.ch. Diabetes Hotline: 044 465 83 55, Fax: 044 465 82 82. Nous nous réjouissons de votre commande!

### COMPTABILITÉ ET FINANCES

#### Révision

La fiduciaire Lehmann SA à Berne a procédé à la révision des comptes annuels conformément au standard suisse du contrôle restreint. Le Comité central recommande aux délégués d'approuver les comptes 2010.

#### Bilan

Le gain s'élève à 12'164 francs. Il sera attribué au capital propre qui s'élèvera à 450'000 francs. L'AS-SASD a ainsi presque atteint l'objectif qu'elle vise depuis des années: être en mesure de garantir par ses propres moyens l'ensemble des dépenses de personnel pour tout un semestre (= 480'000 francs). Cet indice est recommandé pour les organisations subventionnées.

### Congrès national Aide et soins à domicile

Le 5° Congrès national Aide et soins à domicile a été très apprécié des participants qui en gardent un excellent souvenir. Une manifestation de cette envergure nécessite énormément de ressources (en temps et en argent). Le Congrès se clôt avec un très léger excédent des dépenses avec 501'541 francs de charges et 501'258 francs de revenus (voir tableau, page 29).

#### Compte de pertes et profits

Les dépenses s'élèvent à 1'979'889 francs et les revenus à 1'993'061 francs au total. Les tableaux aux pages 28 à 30 présentent l'utilisation des fonds pour les différents domaines de l'association. Cette année, le crédit de l'OFAS pour des projets s'élevant au maximum à 300'000 francs a été utilisé pour un montant de 259'625 francs. D'une manière générale, les coûts pour les projets (salaires inclus) se sont élevés à 450'000 francs.

- Les activités pour RAI-HC, RAI-Mental Health et le développement d'un pool de données ont nécessité quelque 100'000 francs.
- L'étude sur les proches soignants SwissAge Care 2010, brochure incluse (résultats pour la Suisse alémanique), et AgeCare Swiss-Latine (résultats pour la Suisse romande et le Tessin) réalisée par Pasqualina Perrig-Chiello, professeur à l'Université de Berne, et son équipe se terminera au printemps 2011. Elle a coûté 136'000 francs en 2010.
- La convention administrative du 20 décembre 2010 avec Santésuisse a sollicité beaucoup d'engagement de la part des membres de la délégation. Cela se répercute sur les coûts s'élevant à quelque 126'000 francs.

- Les coûts pour les cours d'aide ménagère se sont élevés à environ 92'000 francs. Ils sont entièrement remboursés par l'OFAS.
- L'ASSASD a versé 10'000 francs de cotisation à la revue Schauplatz Spitex et 10'000 francs pour le sponsoring et des annonces publicitaires. Avec quelque 10'000 francs supplémentaires, l'ASSASD a financé la traduction d'articles choisis en français.
- En 2010, le Manuel Finances et le Manuel Qualité ont été complètement retravaillés et publiés sur CD. Les coûts occasionnés de 50'000 francs par manuel seront refinancés en grande partie par le produit de la vente au cours des deux prochaines années.

### Provenance et utilisation des fonds

La comptabilité analytique renseigne de manière détaillée sur la provenance et l'utilisation des fonds. Le tableau à la page 28 montre la provenance des fonds et leur utilisation pour les activités générales de l'association. D'autres tableaux donnent un aperçu des fonds utilisés pour le Congrès, l'étude SwissAgeCare et la convention administrative entre Santésuisse et l'ASSASD.

# BILAN AU 31.12. 2010

Actifs	<b>2009</b> CHF	<b>2010</b> CHF	Part en %
Actifs circulants 100 Liquidités 110 Créances 121 Stock de littérature spécialisée 130 Actifs transitoires 130 Projets inachevés OFAS	926'443.84 579'270.02 43'961.70 1.00 107'521.09 195'690.03	895'596.84 564'056.28 45'412.87 1.00 26'500.95 259'625.74	93.7
Actifs immobilisés 150 Mobilier et installations 150 Machines de bureau 150 TED-Hardware / Internet	<b>85'400.00</b> 61'000.00 5'000.00 19'400.00	59'900.00 45'700.00 4'500.00 9'700.00	6.3
Total Actifs	1'011'843.84	955'496.84	100.00

Passifs	2009	2010	
	CHF	CHF	Part en %
Capital étranger	377'269.29	308'758.21	32.3
200 Créanciers	176'111.09	161'353.96	
230 Passifs transitoires	201'158.20	147'404.25	
Capital propre	634'574.55	646'738.63	67.7
285 Réserves de fonds pour projets et journées	195'000.00	195'000.00	
280 Capital propre	407'110.97	439'574.55	
Gain+/Déficit-	32'463.58	12'164.08	
Total passifs	1'011'843.84	955'496.84	100.00

#### Informations

Valeur d'assurance du stock 20'000.00 Valeur d'assurance des actifs immobilisés 150'000.00 25

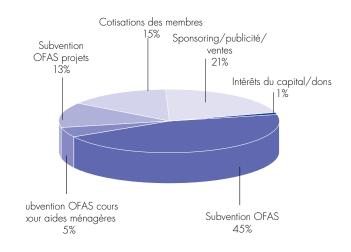
# COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2010

Charges	Comptes	Comptes	Budget	Budget	Congrès
	2009	2010	2010	2011	2010
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Charges du personnel 330 Salaires 370 Prestations sociales 380 Conseil spécialisé 390 Autres frais du personnel	1'579'741.11	1'595'256.80	1'520'100.00	1'606'400.00	250'935.55
	785'374.95	816'565.65	790'950.00	832'000.00	99'700.00
	137'692.70	141'731.20	143'150.00	146'500.00	17'284.20
	601'460.85	608'766.60	556'300.00	596'400.00	133'951.35
	55'212.61	28'193.35	29'700.00	31'500.00	0.00
Charges immobilières 530 Entretien et réparations 541 Amortissements 544 Loyer/charges annexes	133'209.40	131'802.10	129'550.00	116'600.00	<b>96'046.05</b>
	12'369.25	14'620.10	15'500.00	5'500.00	0.00
	44'870.75	29'459.35	34'600.00	36'900.00	0.00
	75'969.40	87'722.65	79'450.00	74'200.00	96'046.05
Charges d'exploitation/frais	90'710.26	130'191.20	129'300.00	111'750.00	123'545.01
570 Bureau et administration	31'996.71	47'549.35	46'450.00	31'900.00	8'057.05
574 Frais	48'129.55	67'542.80	74'850.00	65'850.00	115'487.96
575 Informatique	10'584.00	15'099.05	8'000.00	14'000.00	0.00
Autres charges d'exploitation 577 Publicité et relations publiques 580 Autres charges	93'133.70	122'639.10	119'500.00	123'050.00	31'015.25
	90'811.65	120'378.90	117'500.00	120'550.00	31'015.25
	2'322.05	2'260.20	2'000.00	2'500.00	0.00
Total charges d'exploitation	1'896'794.47	1'979'889.20	1'898'450.00	1'957'800.00	501'541.86

Produits	Comptes 2009 CHF	Comptes 2010 CHF	Budget 2010 CHF	Budget 2011 CHF	Congrès 2010 CHF
<ul> <li>Produits</li> <li>620 Produits de prestations</li> <li>652 Produits de vente de matériel</li> <li>653 TVA</li> <li>660 Intérêts du capital</li> </ul>	<b>363'848.50</b> 359'254.85 21'197.75 -20'347.10 3'743.00	<b>431'765.92</b> 363'344.80 91'159.25 -26'571.50 3'833.37	<b>349'350.00</b> 277'200.00 94'500.00 -22'350.00 0.00	263'800.00 233'000.00 44'900.00 -14'600.00 500.00	<b>497'658.45</b> 526'036.20 0.00 -28'377.75 0.00
Subventions/cotisations 697 Subvention OFAS 697 Subvention OFAS projets 697 Subvention OFAS cours pour aides ménagères 697 Cotisations cantons 698 Cotisations des membres 699 Dons	1'609'749.03 900'000.00 295'690.03 91'056.00 27'750.00 282'968.20 12'284.80	1'561'295.76 900'000.00 255'208.76 92'534.30 0.00 307'593.75 5'958.95	1'580'000.00 900'000.00 300'000.00 75'000.00 5'000.00 300'000.00 0.00	1'679'200.00 900'000.00 300'000.00 179'200.00 0.00 300'000.00 0.00	3'600.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 3'600.00
Total produits	1'973'597.53	1'993'061.68	1'929'350.00	1'943'000.00	501'258.45
Résultat extraordinaire  800 Produits extraordinaires  801 Charges extraordinaires  802 Perte de change non réalisé compte EUR	-339.48 0.00 -51.40 -288.08	- <b>724.99</b> 1'0 <b>77</b> .61 -1'665.00 -13 <b>7</b> .60	0.00 0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00
Récapitulatif Produits d'entreprise Charges d'entreprise	1'973'597.53 1'896'794.47	1'993'061.68 1'979'889.20	1'929'350.00 1'898'450.00	1'943'000.00 1'957'800.00	501'258.45 501'541.86
Total résultat de l'entreprise	76'803.06	13'172.48	30'900.00	-14'800.00	-283.41
Résultat extraordinaire	-339.48	-724.99	0.00	0.00	0.00
Résultat secrétariat central	76'463.58	12'447.49	30'900.00	-14'800.00	-283.41
Création de réserve	-44'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Gain/-Deficit	32'463.58	12'447.49	30'900.00	-14'800.00	-283.41

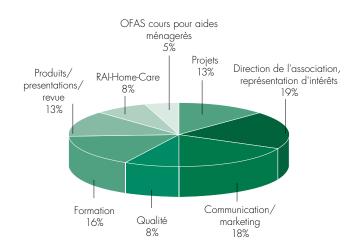
#### Comptes de l'association 2010

Provenance des fonds	CHF
Sponsoring/publicité/ventes	427'933
Intérêts du capital/dons	9'792
Subvention OFAS	900'000
Subvention OFAS cours pour aides ménagères	92'534
Subvention OFAS projets	255'209
Cotisations des membres	307'594
Total	1'993'062



### Affectation des fonds CHF

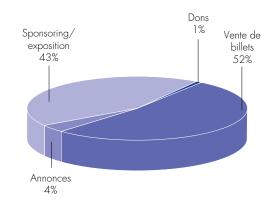
Total	1'979'890
Projets	266'545
OFAS cours pour aides ménagères	92'534
RAI-Home-Care	149'011
Produits/prestations/revue	260'457
Formation	316'798
Qualité	153'885
Communication/marketing	360'930
Direction de l'association/ représentation d'intérêts	379'730



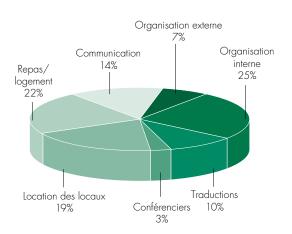
28

#### Congrès national Aide et soins à domicile 2010

Provenance des fonds	CHF
Vente de billets	258'966
Annonces	21'383
Sponsoring/exposition	217'309
Dons	3'600
Total	501'258

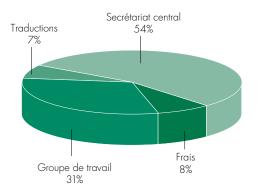


Affectation des fonds	CHF
Organisation externe	34'287
Organisation interne	124'379
Traductions	52'925
Conférenciers	13'380
Location des locaux	96'046
Repas/logement	109'513
Communication	71'012
Total	501'542



#### Convention administrative Santésuisse 2010

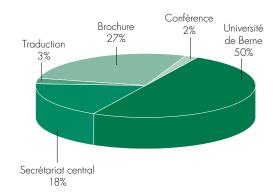
Affectation des fonds	CHF
Groupe de travail: indemnités pour la délégation chargée des négociations	38'877
Traductions	9'225
Secrétariat central: préparations et suivi/participation aux séances	67'619
Frais de déplacement et de repas	10'282
Total	126'003



### Étude sur les proches soignants (SwissAgeCare-2010)

Affectation des fonds	CHF
Université de Berne	68'014
Secrétariat central	24'284
Traduction	4'559
Brochure	37'102
Conférence	2'642
Total	136'601

30



# Si le besoin en rénovation va au-delà de l'infrastructure...

Conseil et prestations de service spécialisés en faveur des associations, des fondation, des coopératives, des administrations publiques et des entreprises de services sociales



Groupe de conseillers pour le management des associations Berne. Linz. Stuttgart. Berlin.

www.bvmberatung.net

Vos partenaires dans le management des associations à buts non lucratifs.



#### www.zia-info.ch

041 666 73 73

Montag bis Freitag von 16 bis 19 Uhr

Rat für pflegende Angehörige

#### Es gibt die Hilfe, die Sie brauchen.

Die elektronische Plattform Zia Info und das Info-Telefon geben schnell und unkompliziert Auskunft, wo pflegende Angehörige notwendige Hilfe und Entlastung erhalten.

Ein Projekt von: Interkantonale Spitex-Stiftung Wilen/Sarnen www.inter-spitex.ch **PRO**spitex bildung · beratung · dienstleistung

### Setzen Sie auf eine Ausund Weiterbildung mit Zukunft

Für Hilfe und Pflege zu Hause besteht eine zunehmende Nachfrage.

Unsere Angebote statten Sie gezielt mit dem entscheidenden Spezial-Know-How aus und machen Sie zur gefragten Fachperson.

Lassen Sie sich in unserem Kompetenzzentrum für Bildungsfragen im Spitex-Bereich beraten.

Sie möchten in Ihrer Organisation eine Weiterbildung für Ihr Personal organisieren. Nennen sie uns gewünschte Themen und Ziele. Wir unterbreiten Ihnen gerne Vorschläge zur Gestaltung und setzen diese in Ihrem Auftrag um.

 $prospitex \cdot Wilerstrasse \ 35 \cdot 6062 \ Wilen/Sarnen \\ T041 \ 666 \ 74 \ 70 \cdot F041 \ 666 \ 74 \ 72 \\ info@prospitex.ch \cdot www.prospitex.ch$ 



- dossier administratif patients
- dossier de soins / RAI-Home Care
- planification graphique (patients)
- planification des horaires (ICUS)
- facturation
- personnel et rh
- finances
- statistiques







### Senioren Notruf

Für mehr Selbständigkeit und Sicherheit zu Hause

- Rund um die Uhr für Sie da
- Installation durch Swisshelp
- Individuelle Benachrichtigungen
- Mobile Lösungen für unterwegs

**32.- CHF pro Monat** (inkl. Alarmierungsgerät)

Ihr Kontakt 0848 525 000

www.swisshelp.info

#### Einfach, schnell, professionell...

... ist der HomeCare Service von Fresenius Kabi für die umfassende Versorgung mit klinischer Ernährung zu Hause!

#### Simple, rapide, professionnel...

... c'est le service HomeCare de Fresenius Kabi pour la prise en charge globale de la nutrition clinique à domicile!

Beratung und Betreuung Service Produkte – Alles aus einer Hand

Conseils et prise en charge Prestations Produits - tout auprès d'un seul prestataire

FRESENIUS KABI
caring for life

InfoLine 0800 800 877
InfoMail@fresenius-kabi.com

Fresenius Kabi (Schweiz) AG Spichermatt 30 CH-6371 Stans Telefan 041 619 50 50 Telefax 041 619 50 80 www.fresenius.ch



# Quiconque intervient auprès de personnes âgées, malades ou handicapées sait que le système d'alarme Croix-Rouge est le gage de leur sécurité permanente. Et ce depuis plus de 25 ans.

Grâce à la touche d'alarme et au dispositif mains libres, l'usager peut donner l'alerte en toute circonstance. Il est secouru de façon personnalisée et fiable, sans formalités (www.systeme-alarme.ch).

#### Renseignements complémentaires :

CRSArgovie	062 835 70 50	CRS Neuchâtel	032 886 88 64
CRS Appenzell RExt.	071 352 11 50	CRS Nidwald	041 660 75 27
CRS Appenzell RInt.	071 352 11 50	CRS Obwald	041 660 75 27
CRS Bâle-Campagne	061 905 82 01	CRS Schaffhouse	052 625 04 05
CRS Bâle-Ville	061 319 56 55/56	CRS Schwyz	055 460 35 65
CRS Berne	031 384 02 00	CRS Soleure	062 207 02 44
CRS Fribourg	026 347 39 40	CRS Saint-Gall	071 227 99 66
CRS Glaris	055 650 27 77	CRS Thurgovie	071 626 50 84
CRS Grisons	081 258 45 85	CRS Uri	041 874 30 75
CRS Jura	032 422 85 43	CRS Zoug	041 710 54 00
CRS Lucerne	0842 47 47 47	CRS Zurich	044 360 28 38





Pflege, Bildung, Management



### Berufsbegleitende Weiterbildung

Informieren Sie sich über unsere modularen Nachdiplomstudiengänge und Nachdiplomkurse:

Management in Gesundheitsorganisationen (NDK/NDS)

Pflege mit Schwerpunkten (NDK)

Patientenedukation (NDS)

Mütter- und Väterberatung (NDS)

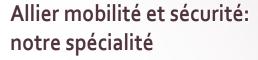
#### Neue Lehrgänge

- Modulare Weiterbildung für FaGe im Langzeitbereich
- Kompaktlehrgang SVEB-Zertifikat (Stufe 1) für Berufsbildnerin/Berufsbildner
- Reflexzonentherapie (NDS)

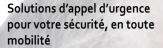
Nächste Informationsveranstaltungen 2011 am 8. Juni, 17. August, 2. November am WE'G in Aarau von 17.00–19.00 Uhr

**WE'G** Mühlemattstrasse 42 **CH-5001 Aarau** Telefon +41(0)62 837 58 58 Fax +41(0)62 837 58 60 E-Mail info@weg-edu.ch

www.weg-edu.ch



Nous offrons une palette complète de systèmes d'appels d'urgence, allant du système sécurisé pour particulier au concept global pour institutions, ainsi que des objets du quotidien permettant de contourner certains obstacles liés à des faiblesses engendrées par le vieillissement, ou par certains handicaps.



- Appel d'urgence
- Localisation
- A l'extérieur, à domicile, en institution, et partout en Suisse
- Centrale d'alarme 24h/24
- Une solution d'appel pour chaque situation





Le concept 'Mieux Vivre' fait partie de la Fondation Suisse pour les Téléthèses (FST), active dans les 3 autres domaines suivants: la communication alternative améliorée (CAA), le contrôle de l'environnement (ECS) et l'accès ergonomique à l'ordinateur (AEO).

Dans notre gamme «Produit Seniors», nous avons recherché des solutions adaptées dans plusieurs autres domaines : la téléphonie, la mobilité ou les problèmes de mémoire.

mieux vivre
le secteur de la Fondation Suisse pour les Téléthèses
destiné aux seniors

35







### Gönnen Sie sich eine Dosis Weiterbildung!

Neu: Häufige Erkrankungen in der Langzeitpflege -Aarau, Beginn: 01. September 2011

Zusatzkompetenzen für gelernte Hauspflegerinnen in Spitexorganisationen -Aarau, Beginn: 29. August 2011

Interdisziplinäre Führung für Heime und Spitex - Aarau, Beginn: 17. Oktober 2011

H+ Bildung Die Höhere Fach- und Führungsschule von H+ Die Spitäler der Schweiz Rain 36 • 5000 Aarau T 062 926 90 00 • F 062 926 90 01 info@hplus-bildung.ch • www.hplus-bildung.ch

#### Offre spéciale pour les organisations d'aide et de soins à domicile

Offre exclusive Business car sharing pour les organisations d'aide et de soins à domicile\*



#### Plus d'info www.spitex.ch

> Marché du domaine > Véhicules

\* Valable jusqu'au 31 12 2011

Mobility propose 2'350 véhicules répartis sur 1'200 emplacements dans toute la Suisse. 24 heures sur 24 et en libre service.

ww.mobility.ch entrale de services 24h/24 0848 824 812





#### RAI-HC Schweiz -**Profitieren Sie von** unseren Kursangeboten

Möchten Sie das Bedarfsabklärungssystem RAI-HC Schweiz einführen? Möchten Sie die RAI-HC-Kenntnisse und die Kodiersicherheit Ihrer Mitarbeiter/innen verbessern? Möchten Sie neue Mitarbeiter/innen ins RAI-HC einführen?

Gerne offerieren wir Ihnen ein individuell auf Ihre Bedürfnisse abgestimmtes Angebot.

Spitex-Organisationen, die RAI-HC bereits eingeführt haben, bieten wir in Zusammenarbeit mit dem SBK-Bildungszentrum Zürich regelmässig RAI-HC-Grundkurse und Kurse für Anwender/innen an.

#### Bei uns startet in regelmässigen Abständen eine neue RAI-HC-Kurseinheit.

Die Schulungsdaten und detaillierte Informationen zum Programm, sowie die Möglichkeit, sich online anzumelden finden Sie unter:

www.qsys.ch / RAI-Home Care / Deutsch / Schulung.

Weitere Informationen erhalten Sie unter:

info@gsys.ch oder Tel. 071 228 80 90

# QUALITÄT BEGINNT BEI DER



Modulare Führungsausbildung für

#### **Team- und Stützpunktleiterinnen**

Informationen auf www.myspitex.ch

myspitex.ch 081 723 24 55 eee@myspitex.ch

#### Comité central

Stéphanie Mörikofer-Zwez	Présidente, représentation d'intérêts	Kaiseraugst
Ruth Buser	Vice-présidente, qualité/RAI-HC	Binningen
Peter Mosimann	Vice-président, tarifs	Carouge
Beat Bucheli		Wünnewil
Helen Jäger	Formation	St. Gallen
Rudolf Leder	Relations publiques	Baden
Peter Steiner	Finances/recherche de fonds	Gerolfingen
Franz Stocker		Zurich
Dr. Bruno Suter		Freienbach
Marco Treichler		Lugano

#### Secrétariat central

Dr. Beatrice Mazenauer	Secrétaire centrale, coordination/finances	100%
Silvia Marti Lavanchy	Politique/bases	60%
Regula Streckeisen	Responsable formation	80%
Maja Mylaeus-Renggli	Responsable qualité	60%
Dominik Hadorn	Qualité/eHealth	80%
Andreas Keller	Responsable communication/marketing	80%
Yvonne Suter	Communication/marketing	80%
Marie-Anne Trinkner-Meier	Responsable secrétariat/organisation de congrès	60%
Sabine Dombrowski	Organisation congrès 2010	80% (jusqu'au 30.11.2010)
Aziz Moudi	Secrétariat	90%
Patricia Buri-Perrin	Secrétariat	60%

#### Mandats externes

Pro Office	Comptabilité	Bienne	
Francoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne	

### Commissions et groupes de travail

Etat: 31.12.2010 CC = Comité central, SC = Secrétariat central

#### Commission de formation

Helen Jäger (présidence, CC/SG), Anne Defago (GE), Elsbeth Liechti (ZH), Johanna Niederberger (AG), Fabienne Pauchard (VD), Karin Theiler-Kuster (SZ), Regula Streckeisen (SC)

#### Commission de la qualité

Ruth Buser (présidence, CC/BL), Gabriele Balestra (TI), Annemarie Fischer (ZH), Hanspeter Inauen (LU), André Jordan (VD), Monika Müller Hutter (SG), Maja Mylaeus (SC)

### Groupe de travail communication

Rudolf Leder (présidence, CC/AG), Christine Egli (AG), Martina Schmidhauser (ZH), Dominik Weber (SG), Andreas Keller (SC), Yvonne Suter (SC), siège romand vacant

### Convention tarifaire Aide et soins à domicile/Santésuisse

 Délégation chargée des négociations, Groupe de travail conventions/assurance de la qualité

Beatrice Mazenauer (co-présidence, SC), Peter Mosimann (co-présidence, CC/GE), Rahel Gmür (BE), Markus Schwager (ZH), Marco Treichler (TI), Dominik Weber (SG), Silvia Marti (SC), Maja Mylaeus (SC)

#### Groupe de travail comptabilité analytique

Silvia Marti (présidence, SC), Gabriele Balestra (TI), Lukas Bäumle (BL), Flavio Carbone (VD), Tino Morell (GR), Werner Schnyder (SZ), Markus Schwager (ZH)

#### Groupe de pilotage RAI-HC

Ruth Buser (présidence, CC/BL), Guido Bartelt (Q-Sys AG), Verena Bucher (Santésuisse), Tatiana Castelli (VD), Susanne Geissberger (CSS/Santésuisse), Dominique Germann (CDS), Jan Guillaume (CDS), Barbara Hedinger (LU), Marco Treichler (CC/TI), Beatrice Mazenauer (SC), Maja Mylaeus (SC)

#### Délégués dans la CI Financement des soins

Stéphanie Mörikofer-Zwez (présidente ASSASD), Beatrice Mazenauer (secrétaire centrale ASSASD)

#### Comité de l'OdASanté

Beatrice Mazenauer (secrétaire centrale ASSASD)

#### Comité de patronage

Co-présidence: Dominique Baettig (Conseiller national UDC, JU), Yvonne Gilli (Conseillère nationale les Verts, SG), Marianne Kleiner (Conseiller nationale PRD, AR), Theo Maissen (Conseiller aux états PDC, GR), Stéphane Rossini (Conseiller national PS, VS). La liste actuelle des membres du Comité de patronage se trouve sur

www.aide-soins-domicile.ch > L'Association > Comité de patronage.



L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) est l'association faîtière de l'Aide et soins à domicile à but non-lucratif. Elle comprend 26 associations cantonales. Quelque 570 services locaux, rattachés à ces associations cantonales, exploitent un réseau d'aide et de soins à domicile couvrant l'ensemble de la Suisse. Chaque année, 29'000 collaborateurs et collaboratrices (soit 13'000 postes à plein temps) soignent et prennent en charge plus de 214'000 clients à domicile.

L'ASSASD représente au niveau national les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif auprès de l'opinion public, du monde politique, des autorités, des entreprises et des organisations partenaires. En tant qu'association de la branche, elle favorise le professionnalisme des prestations d'aide et de soins à domicile. Sur mandat de la Confédération, l'ASSASD assure également des activités de coordination qui sont indemnisées financièrement sur la base d'un contrat de prestations avec l'OFAS.

L'ASSASD a été créée en 1995 suite à la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales et de la Fédération suisse des services de santé communautaire.



Association suisse des services d'aide et de soins à domicile Sulgenauweg 38, Case postale 1074, 3000 Berne 23 Tél. 031 381 22 81, Fax 031 381 22 28 admin@spitex.ch, www.aide-soins-domicile.ch

#### Impressum

Éditeur: Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, Berne Traduction allemand-français: Françoise Taillens, Berne Layout: KARGO Agentur für vernetzte Kommunikation, Berne Impression: Suter Print AG, Ostermundigen